



Litige sur facture avec ma régie

Par **Laura69**, le **29/04/2013 à 13:17**

[fluo][/fluo]Bonjour,rnrnMa régie me réclame une facture que je n'aurais (soit disant) pas payée plus d'un an après la date d'émission de la facture.rnJe n'ai jamais reçu la moindre relance (en un an) et la facture fait l'objet d'un [s]bilan clôturé et approuvé en assemblée générale avec un solde positif en ma faveur.[/s] D'ailleurs je n'ai même pas vu la facture c'est juste une ligne de plus sur un appel de charges.rnrnEn d'autres termes, l'année dernière on me rembourse de l'argent et cette année je leur dois une facture qui date d'il y a 1 an et demie et qui est censé avoir été émise 6 mois avant la clôture de l'exercice de l'année dernière.rnrnOnt ils le droit de me réclamer cette facture malgré la clôture de l'exercice en ma faveur ?rnrnPour info : entre temps ils ont changé de comptable et ont été rachetés et ce n'est pas la première fois qu'ils essayent de "gonfler" les factures.rnrnPar avance merci pour vos réponses.